

BTSA Aménagement Paysager

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ASPECT AQUITAINE
CFA ASPECT AQUITAINE
05.56.15.83.40
contact@aspect-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Sous statut contrat d'apprentissage, nécessité d'obtenir un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise, accompagnement à la recherche possible par notre établissement. Renseignements sur le statut d'apprenti sur le site : www.aspect-aquitaine.fr

Prérequis pédagogiques :

Le niveau requis est d'avoir réalisé une 1ère année de BTSA Aménagements paysagers au lycée Armand David

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Ce cursus supplémentaire permet aux étudiants de développer leur esprit d'initiative, d'adaptation, d'autonomie et d'acquérir des connaissances précises. Autant de qualités qui seront appréciées par les futurs employeurs.

Contenu et modalités d'organisation

20 semaines de formation au lycée. Matières générales et modules professionnels sont à suivre.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

BTSA aménagements paysagers - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Licence pro Bac +3 École d'architecture et du paysage

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00537802	du 01/09/2025 au 03/07/2026	Hasparren (64)	LYCEE PRIVE ARMAND DAVID HASPAREN- BAYONNE		Non éligible	